

Le Comité a étudié les points suivants de son ordre du jour:

- (1) La balance des paiements entre le Canada et les États-Unis;
- (2) La situation à la suite des négociations Kennedy;
- (3) Les investissements étrangers et la politique gouvernementale pertinente;
- (4) La mise en valeur des ressources naturelles (particulièrement le pétrole et le gaz);
- (5) L'accord sur les produits de l'automobile;
- (6) L'aide aux pays en voie de développement;
- (7) Les relations économiques et commerciales avec les pays communistes;
- (8) L'accord international sur les céréales.

LE COMMERCE ET L'ÉCONOMIE

Rapport du Comité I

1. La balance des paiements entre le Canada et les États-Unis

C'est en faisant ressortir la solidarité entre son pays et le Canada dans les domaines du commerce et des finances qu'un délégué des États-Unis a amorcé les délibérations. L'entente conclue ce mois-ci, a-t-il dit, porte que le Canada sera exempté des nouvelles restrictions américaines aux investissements à l'étranger, restrictions visant à détendre le problème de la balance des paiements des États-Unis. Puisse cette collaboration entre les deux pays relativement aux problèmes financiers se poursuivre avec succès, a-t-il ajouté. Un délégué du Canada a fait remarquer que le déficit de son pays envers les États-Unis s'élevait à 1.3 milliard de dollars, qu'il notait avec plaisir l'intervention du gouvernement américain et souhaitait que cette collaboration continue.

Les problèmes patronaux-ouvriers qui se posent dans les deux pays ont fait l'objet d'une longue étude. Un délégué du Canada a dit que la possibilité d'une inflation des salaires était la plus grande source d'inquiétude des deux pays. Certains délégués américains ont souligné que le coût de la main-d'œuvre augmentait plus vite que la productivité, tant au Canada qu'aux États-Unis. Les délégués du Canada, eux, ont fait remarquer que le rythme moins rapide de leur productivité (causé en partie par les possibilités plus limitées de leur marché) augmenterait les difficultés à mesure que les rapports de libre-échange se resserreraient entre les deux pays. Ils ont fait allusion à la récente déclaration des ministres canadiens selon laquelle des mesures d'austérité seraient

prises et ont indiqué que celles-ci recevraient l'appui total des Canadiens. Les délégués des deux pays ont commenté les effets de certaines restrictions commerciales et monétaires des États-Unis qui se répercutent sur le Canada, entre autres la taxe de péréquation des intérêts. Les délégués du Canada ont fait connaître leur satisfaction à propos des mesures spéciales que les États-Unis ont prises en vue d'atténuer les répercussions de cette politique sur l'économie canadienne. Ils ont toutefois mentionné qu'en contrepartie, le Canada avait dû se soumettre à certaines restrictions qui pourraient, à l'avenir, amoindrir la souplesse de sa politique face à de nouvelles pressions internationales. Ils ont souligné qu'avant d'agir, les États-Unis devraient donc analyser très soigneusement les conséquences que ces mesures pourraient avoir sur le Canada. Un autre délégué canadien a dit qu'une partie importante du déficit envers les États-Unis n'était pas seulement financée avec les entrées de capitaux américains, mais aussi au moyen de l'excédent commercial du Canada avec les autres pays. Vu les rapports économiques entre le Canada et les États-Unis, les membres des deux délégations ont été unanimes, semble-t-il, à souhaiter le maintien d'une consultation mutuelle et d'une collaboration étroite sur tout ce qui touche l'état de la balance des paiements des deux pays.

2. Situation à la suite des négociations Kennedy

Les membres des deux délégations se sont penchés longuement sur les problèmes du commerce extérieur et, en particulier, sur ceux du commerce agricole. Plusieurs délégués du Canada ont mentionné que le recul des prix des États-Unis à l'agriculture se répercutait sur leur pays, et ont souligné la nécessité de conclure des accords visant à protéger les agriculteurs canadiens contre ces répercussions. On a aussi fait remarquer que le programme en vertu de la *U. S. Public Law 480* avait nui au commerce d'exportation du Canada.

Un délégué des États-Unis a dit qu'on ignorait encore quelle tournure prendrait la politique commerciale des États-Unis à la suite des négociations Kennedy, mais que son pays avait toujours pour principe d'affranchir le commerce. Le service administratif (Executive Branch) étudie actuellement la politique commerciale, a-t-il dit, et cette étude comprendra l'analyse d'ententes commerciales spéciales avec le Canada, par exemple l'établissement d'une zone de libre-échange de l'Atlantique-Nord ou une union douanière canado-américaine. Les membres des deux délégations se sont longuement entretenus de l'accroissement possible du protectionnisme aux États-Unis. Les délégués du Canada ont